

Image not found or type unknown



Demande de conger parentale apres avoir repris et apresdemisionné

Par **emina112001**, le **21/02/2008** à **16:20**

bonjour, rnje vient d'avoir un fille de 6mois et demi et je n'est pas prit mon conges parentale. Apres mon conges maternite je suis retourner travailler ds la restauration trop de boulot ect.. je narriver pas a gerer donc jai demissionner on ma dit quil serait peu etre possible de prendre mon conger parentale que jaurait plus prendre au debut? merci de m'aider!!